

RETRAITE

## LA CIMR SE TOURNE VERS LES OBLIGATIONS !



**P**rotéger son portefeuille d'un retournement potentiel du marché des actions. Tel semble être le nouveau plan d'attaque de la Caisse interprofessionnelle marocaine de retraite (CIMR). Prudence oblige, les actions cotées ne semblent plus être le placement le plus rentable à long terme. Pis, ils sont devenus des actifs à risque pour certains d'entre eux comme ceux immobiliers. Pour ne citer que le titre Alliances, que seul son nom donne la chair de poule à Khalid Cheddadi, PDG de la Caisse. D'ailleurs, aujourd'hui le portefeuille de l'organisme de prévoyance sociale privé ne compte plus aucun titre contre 191.455 actions en 2014. Présentant les résultats financiers 2015, Cheddadi affirme qu'il veut «équilibrer entre actions et obligations ». Avoir un profil de risque équilibré pour lui veut dire vendre une partie des actions au moment où le marché boursier affiche un retrait des bénéfices de l'ordre de 5%. L'allocation d'actifs stratégique permettra de ramener la part des actions dans le portefeuille financier à moins de 50% au lieu de plus de 55% en 2015. Sachant que la valeur estimative du portefeuille CIMR (actions, obligations, OPCVMs, valeurs non cotées, placements immobiliers, devises et or) s'est établie à fin 2015 à près de 45 milliards de dirhams. Douteux, quant au placement en actions, comme étant le meilleur placement financier, le patron de l'association

à but non lucratif annonce vouloir s'investir davantage dans les obligations et infrastructures, projets de développements, etc.

*“ Cheddadi affirme qu'il veut équilibrer entre actions et obligations en vue d'avoir un profil de risque équilibré ”*

Sans pour autant se désengager complètement de l'immobilier. « Nous investirons dans la promotion immobilière et l'immobilier locatif... », précise-t-il. La quête du rendement est de nouveau confirmée, d'ailleurs, le bilan actuariel montre une fois de plus, la nécessité d'une augmentation régulière du nombre des actifs cotisants. A défaut, il faudrait « accéder à un statut qui lui permette de rallier dans l'avenir toutes les entreprises non adhérentes », lit-on dans le rapport du conseil d'administration. On ne sait pas encore si le nouveau statut de Société mutuelle des retraites (SMR) auquel se transformera la CIMR cette année, selon les dispositions de la loi 64-12 portant création de de l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (Acaps), le lui autorisera. Selon Cheddadi, le nouveau statut n'aura pas d'impact ni sur le régime ni sur le mode de gouvernance. Seulement que l'Acaps prendra le contrôle du régime, spécifie-t-il. Ce qui est sûr

c'est que la pérennité de la CIMR est confirmée encore une fois par le PDG. Il assure que la pérennité du régime est acquise sur un horizon d'au moins 50 années. Déjà pour l'année 2015, « le nombre d'actifs cotisants a augmenté de 1,5% par rapport à 2014, dépassant l'hypothèse retenue pour l'élaboration du bilan actuariel annuel, qui fixe l'évolution minimale annuelle du nombre d'actifs sur le long terme à 0,5% pour assurer le maintien de l'équilibre du régime », est-t-il souligné. Par ailleurs, l'année 2016 connaîtra une refonte globale des processus de liquidation des pensions principale et de réversion indirecte. Dans un souci d'efficacité managériale, le système d'information fait l'objet d'une étude de refonte. Toujours sur le chapitre des chantiers 2016, il a été prévu la

*“ La valeur estimative du portefeuille CIMR s'est élevée à fin 2015 à près de 45 milliards de dirhams ”*

mise en place d'un outil de gestion des actifs gérés par le département de gestion patrimoine, l'amélioration du délai et du pourcentage des réactivations, le déploiement du processus E- Liquidation et l'externalisation des appels affiliés. Pour améliorer sa relation client, la CIMR s'engage à travailler sur les bonnes pratiques : Achat et délai de paiement, gestion des réclamations, gestion et traçabilité de courrier, etc.



**Khalid Cheddadi,**  
PDG de la CIMR

## 3 QUESTIONS

### « LE POTENTIEL EST ESTIMÉ À UN MILLION D'ACTIFS COTISANTS »

#### ❑ La réforme de la retraite traîne encore. Qu'en pensez-vous ?

✦ Vous parlez de réforme. Où est cette réforme ? Je ne la vois pas. Le bras de fer entre gouvernement et centrales syndicales continue alors que la situation est critique. Le déficit a d'ores et déjà atteint les 6 milliards de dirhams. Et si rien n'est fait, la situation va s'empirer.

#### ❑ A combien estimez-vous le potentiel de votre marché retraite?

✦ Le Marché offre du potentiel pour élargir la couverture complémentaire à d'autres entreprises non adhérentes. Avec notre régime de

retraite par répartition, le potentiel est estimé à un million d'actifs cotisants. En 2015, le nombre d'adhérents à la CIMR s'est établi à 6.388 entreprises, ce qui équivaut à 320.315 actifs cotisants enregistrant une hausse de 1,5% par rapport à 2014.

#### ❑ Quelle est la part des PME ?

✦ Les PME occupent une place importante, c'est quasiment le même poids que celui dans le tissu économique. Sur les 6.388 entreprises que nous comptons, les grandes entreprises ne représentent que 5 à 10%.

## COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

En MDH	Valeur Marché		POIDS	VAR 2015	VAR
	31/12/2014	31/12/2015	En %	En MDH	En %
<b>1. ACTIONS</b>	20 211	25 166	56.26%	4 955	24.52%
DIRECTES	13 441	14 050	31.41%	609	4.53%
DELEGUEES	2 007	2 008	4.49%	1	0.05%
INTERNATIONAL	384	402	0.90%	18	4.69%
PRIVATE EQUITY & AUTRES	312.5	304.8	0.68%	-7.7	-2.46%
NON COTEES	4066	8401	18.78%	4335	106.62%
<b>2. OBLIGATIONS</b>	19 384	17 727	39.63%	-1 657	-8.55%
DELEGUEES	8 845	12 393	27.71%	3 548	40.11%
TITRES EN DIRECT	1 660	555	1.24%	-1 105	-66.57%
MONETAIRE	8 879	4 779	10.68%	-4 100	-46.18%
<b>3. ALTERNATIFS</b>	1 728	1 836	4.10%	108	6.25%
IMMOBILIERS	1 459	1 459	3.26%	0	0.00%
INFRASTRUCTURES	269	377	0.84%	108	40.15%
<b>TOTAL</b>	41 323	44 729	100.00%	3 406	8.24%